**Zeitschrift:** Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie

suisse

**Herausgeber:** Le messager suisse de Paris

**Band:** 3 (1957)

**Heft:** 10

**Rubrik:** Le billet tessinois

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## LE BILLET TESSINOIS

L'événement le plus marquant de la vie tessinoise de ce septembre ensoleillé et chaud a été sans aucun doute la grande, émouvante, cérémonie, organisée par toutes les sections de Pro Ticino, le dimanche 17 septembre, à l'occasion de l'inauguration du monument à Giuseppe Motta, à Bellinzona. Un monument qui a fait couler beaucoup d'encre, il faut le dire, déjà à l'époque où l'on avait songé à le réaliser. En effet, par les soins de ses sections de Suisse et de l'étranger, Pro Ticino avait ouvert en 1942 une souscription, et elle avait réuni une très forte somme d'argent pour élever un monument à son illustre concitoyen. Puis on avait organisé un concours d'idées pour sa réalisation, ouvert à tous les artistes suisses. Ce fut le sculpteur Remo Rossi, de Locarno, qui le gagna. Il avait composé une œuvre de grande puissance et d'une qualité artistique remarquable. Le choix du jury déclencha toutefois dans les milieux artistiques de Suisse une polémique plutôt regrettable: on alla jusqu'à l'accusation de plagiat...

Heureusement les esprits eurent tôt fait de se calmer et peu à peu on songait à la réalisation de l'œuvre tant souhaitée, quand une autre nouvelle polémique, de taille cette fois, vint la retarder. La ville de Berne, qui, en premier lieu, paraissait d'accord pour que le monument à Motta fût élevé sur une de ses places principales, avait d'un coup résolu de surseoir à cette décision... L'affaire fit du bruit, naturellement, et il y eut des discussions à n'en plus finir entre Tessinois et Bernois d'une part, entre Tessinois et Tessinois de l'autre. Les uns voulaient que la ville de Berne maintienne ses promesses; les autres souhaitaient que le monument fût érigé à Bellinzona, capitale du Tessin.

Encore une fois, tout rentra dans l'ordre et le sculpteur Rossi put enfin réaliser son œuvre. Et le 17 septembre, la foule rassemblée dans la capitale de notre Canton a vécu une journée de dévotion et de gratitude dans le souvenir, toujours aussi vivant, du grand citoyen tessinois dont elle est si fière et à qui elle rendait un hommage fervent en présence de quatre de ses enfants, du Conseiller Fédéral Giuseppe Lepori, des membres du Conseil d'Etat « in corpore », de Mgr Jelmini, Evêque du Tessin, des Présidents du Grand Conseil M. Pelligrini et du tribunal d'appel Me Traversa, de l'Ambassadeur d'Italie en Suisse S.E. Coppini, du Maire de Bellinzona Dr. Tatti, des représentants de toutes les municipalités tessinoises, Airolo en tête, et d'une foule de plusieurs milliers de personnes.

Le Maire de Bellinzona, le Président du Gouvernement Me Nello Celio, l'ex-Président de la Confédération et ex-Ministre de Suisse en Italie Me Enrico Celio et enfin le Conseiller fédéral Lepori ont rappelé à tous l'œuvre de Giuseppe Motta, symbolisée par l'allégorie du monument.

En effet, devant cette figure élancée de femme qui

marche en tendant un rameau d'olivier, il y a le véritable symbole, la synthèse, presque, de l'œuvre de Giuseppe Motta. Au pied de cette figure, qui exprime la marche tranquille de la Patrie vers un but de justice et de paix (comme notre grand citoyen a toujours souhaité et voulu), les hommes les plus représentatifs du pays ont rendu hommage à sa droiture politique, au courage de ce Tessinois qui le fut de tout cœur et dans le cadre même du Tessin, de cet homme qui, aux préoccupations politiques fédérales d'une époque troublée, ajoutait celles qui se référaient aux petites choses de son cher Canton natal et savait les résoudre. Simple, démocratique en sa personne, placé au plus haut des responsabilités politiques par son intelligence et sa grande valeur, il resta modeste, presque humble parmi ses concitoyens. Il a été l'éminent représentant de notre Patrie dans le monde entier.

Giuseppe Motta fut un grand démocrate: il voulut, sans aucune crainte de travail et de peine, que fut assuré aux minorités le respect des majorités: il voulut de toute son âme que « à Genève la Suisse se fit Europe »... Il a été Suisse et Européen jusqu'au plus profond de l'âme.

« Nous sommes — écrivait-il — une Confédération de gens différents, mais qui ont le sens d'une unité supérieure : nos différences sont une force spirituelle parce qu'elles assurent à chacun de nous une évolution conforme à la nature et dans une parfaite égalité. L'aspiration vers l'indépendance politique est la raison supérieure de notre unité. Elle est l'élaboration lente mais sûre d'une histoire qui est partie du Grütli et des vallées supérieures du Tessin : elle est une gloire de la pensée politique, universelle et humaine. »

Dans son magnifique discours, Enrico Celio a exprimé un vœu. Il voudrait, comme déjà avant lui d'autres l'ont voulu, que, comme Stefano Franscini, qui dort son dernier sommeil dans son cher village de Bodio, Giuseppe Motta puisse un jour reposer, à côté de ses ancêtres, dans le cimetière d'Airolo, son pays natal.

«Le monument, qui est le symbole extérieur de la gratitude des émigrants et des confédérés vers Giuseppe Motta, restera à Bellinzona — a dit Enrico Celio. Son tombeau à Airolo sera le symbole de la gratitude des Tessinois!»

On aurait dit que la voix de Motta se faisait entendre par celle de son éminent successeur.

«Oh Ticino, sacra terra dove dormono i miei padri e ove spero di venire un giorno anch'io a dormire l'ultimo sonno, o Ticino, paese umile e dolce, la tua missione è assai maggiore di quanto il breve numero dei tuoi abitanti potrebbe consentire, perchè il destino fece di te un piccolo Stato e ti consociò agli altri Stati d'Elvezia! »

Elsa FRANCONI-PORETTI.